

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

NOM COMMERCIAL : TRAITEUR FIESTA PAELLA

FORME LEGALE ET DENOMINATION : SRL TORRES-L

N°D'ENTREPRISE 0844.873.958

Article 1. Offre

Par la signature de l'offre de prix, le client reconnaît formellement avoir pris connaissance des présentes conditions générales et accepte celles-ci sans réserve. Toute offre de prix acceptée par le client en donnant un acompte, pour accord, représente une commande ferme et définitive. Toute modification à celle-ci est soumise à l'article 6 de ces conditions.

Article 2. Commandes

Toute commande fera l'objet d'une facturation. Les commandes passées par Internet sont validées par échange d'e-mails. Les commandes orales ou téléphoniques seront classées sans suite.

Sauf stipulations contraires mentionnées par écrit sur la commande, la procédure ci-dessous pour le règlement financier de la commande est d'application :

- Un acompte de 30 % du prix total de la commande doit être versé à la SRL TORRES-L pour la réservation de la date dans son agenda et ce au plus tard dans les 7 jours (jours calendriers) qui suivent la date de la commande. Cet acompte n'est en aucun cas remboursable et est soumis à l'article 5 de ces conditions.
- Un 2^{ème} acompte de 20% doit être versé 7 jours avant la prestation pour les commandes supérieures à 2000€.
- Concernant les services publics et administrations aucun acompte n'est demandé, toutefois un bon de commande signé au nom de la SRL TORRES-L doit nous être fourni. L'e-mail de confirmation **VAUT** pour acceptation des conditions générales de vente.
- Le solde de la commande doit être réglé à la SRL TORRES-L :
 - Soit en liquide, lors de la livraison, avec acquittement de la facture ;
 - Soit par virement bancaire, dans les 7 jours (jours calendriers) qui suivent la date de facturation.

En cas de retard de paiement d'un acompte, la SRL TORRES-L se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre action. Toute somme impayée à sa date d'exigibilité et mentionnée sur la facture produira, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard égal à 10% l'an. En sus, une indemnité de retard équivalente à 12% du montant dû pourra être exigée.

Article 3. Prix

Sauf stipulations contraires mentionnées par écrit sur la commande, les prix mentionnés comprennent l'achat de tous les ingrédients, les préparations culinaires et le dressage des plats ou des assiettes (selon le type de commande). Les prix mentionnés sont en Euros et s'entendent TVAC. Ce sont les prix correspondant au tarif applicable le jour de l'établissement du devis ; ils sont valables durant 30 jours (jours calendriers) suivant la date d'établissement de celui-ci. A l'expiration de ce délai, les prix pourront être révisés en fonction des cours des produits saisonniers, des conditions économiques ou de tout autre facteur pouvant influencer les coûts

d'achats. Les autres options, services et/ou prestations (personnel ou autre) feront l'objet de tarifs séparés ainsi que d'une facturation complémentaire.

Article 4. Paiement

Le paiement se fait au comptant et sans escompte.

Article 5. Frais de livraison et de transport

Les frais de transport éventuels et/ou de livraison seront facturés en sus.

Au départ d'Aiseau-Presles et dans les 30km aucun frais de déplacement n'est facturé.

Article 6. Modification et annulation de la commande

Toute demande de modification (sauf annulation partielle ou totale) à la commande doit nous parvenir, par écrit, au plus tard dans les 8 jours (jours calendriers) qui précèdent la date de prestation. Au-delà de ce délai, SRL TORRES-L se réserve le droit de refuser la demande de modification du client; la commande initiale restant valable et son montant facturable dans son intégralité.

En cas d'annulation partielle (y compris sur le nombre de convives) ou totale, SRL TORRES-L se réserve le droit de facturer au client, à titre de dédommagement, les montants suivants :

- Dans tous les cas, le montant minimum correspondant à 25% du prix total de la commande.
- Pour toute annulation transmise endéans les 15 jours (jours calendriers) qui précèdent la prestation, le montant correspondant à 50% du prix de la commande.
- Pour toute annulation transmise endéans les 7 jours (jours calendriers) qui précèdent la prestation, le montant correspondant à 75% du prix de la commande.
- Pour toute annulation transmise endéans les 4 jours (jours calendriers) qui précèdent la prestation, l'intégralité du montant de la commande.

Article 7. Responsabilité et garanties

SRL TORRES-L s'engage à assurer la prestation selon les dispositions figurant sur la commande du client et met tout en œuvre afin de fournir les produits commandés en temps et en heure.

SRL Torres-L est assuré en responsabilité civile auprès de P&V ASSURANCES SC n° de contrat 32732429 avec la mentionné « cuisine chez le client »

SRL Torres-L est assuré en protection juridique auprès de la D.A.S (SOCIETE ANONYME BELGE D'ASSURANCES DE PROTECTION JURIDIQUE)

Article 8. Réclamations

Les éventuelles réclamations en rapport avec la qualité ou un quelconque manquement doivent être envoyées par recommandés, dans un délai de 3 jours (jours ouvrables) suivant la date de réception de la livraison. Une fois ce délai dépassé, chaque livraison est considérée comme étant en accord avec la commande TORRES-L SRL décline toute responsabilité en cas de vol de fond et valeur, perte, dégradation des effets appartenant aux clients et/ou aux participants qui pourraient survenir à l'occasion de la prestation. A cet effet, le client s'engage à renoncer et à faire renoncer ses assureurs à tout recours à l'encontre de SRL TORRES-L et à garantir la société contre tout recours qui pourrait être engagé par les participants. TORRES-L SRL se décharge également de sa responsabilité en cas de non-respect des droits de Sabam, TVA, ONSS, ONEM ou autres taxes dues lors de la prestation.

Article 9. Normes d'hygiène et allergènes

La SRL TORRES-L respecte et applique les principes HACCP et la législation en vigueur. Dans l'hypothèse où le produit livré ne serait pas consommé dès réception, le client veillera à respecter les conditions de conservation requises. SRL TORRES-L n'assumera aucune responsabilité résultant de la mauvaise conservation des produits après la livraison. Pour des raisons sanitaires légales, les denrées alimentaires exposées sur les buffets et non consommées seront jetées. SRL TORRES-L décline toute responsabilité si ces denrées sont malgré tout emportées, la chaîne du froid étant rompue. Tous les mets sont confectionnés dans un atelier utilisant du gluten, des crustacés, des œufs, des poissons, des arachides, du soja, du lait, des fruits à coque, du céleri, de la moutarde, du sésame, des sulfites, du lupin et des mollusques. Tout convive allergique étant informé de ce risque par le client est conscient du danger potentiel lié à la consommation des mets confectionnés par SRL TORRES-L .

TORRES-L SRL s'engage à respecter la chaîne du froid et du chaud lors des prestations chez le client.

Le client doit prévoir les contenants afin de refroidir au plus vite les denrées et les placer au réfrigérateur.

Dès la fin de la prestation, SRL TORRES-L ne peut être responsable de la conservation.

Le cas échéant, le client doit mentionner, par écrit, sur le bon de commande, toute allergie connue parmi ses convives. SRL TORRES-L se donne le droit de refuser la distribution de mets aux personnes à risque.

Article 10. Informations personnelles

Les informations personnelles du client et transmises à TORRES-L SRL sont confidentielles et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont exclusivement utilisées pour améliorer la qualité et la personnalisation du service SRL TORRES-L ainsi que pour la formalisation de propositions commerciales. Le client peut toujours consulter ses données personnelles enregistrées par TORRES-L SRL en lui adressant une demande écrite. Si ces données sont incorrectes, incomplètes ou non pertinentes, il est invité à le communiquer par écrit à : SRL TORRES-L , rue Lambot 49 à 6250 AISEAU-PRESLES.

Article 11. Litiges

Tout litige se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions seront de la compétence exclusive des Tribunaux du Hainaut, arrondissement de Charleroi.